

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 6 MARS 2015.

Le conseil s'est réuni sous la présidence du maire Alain Marzin.

Ordre du jour:

1: Participation communale 2015 au C C A S:

Afin d'équilibrer le budget 2015 du C C A S, une subvention de 4.000 € a été accordée à l'unanimité.

2: Participation Communale 2015 à l'OGEC:

Le calcul des dépenses 2014 de l'école publique ramené à l'élève de primaire, donne un montant de 588.86 € par élève.

23 élèves de primaire sont scolarisés à l'école privée et étant domiciliés à Maël-Carhaix, soit un coût total de 13.543,78 € de participation, suivant le contrat d'association liant la commune à l'école privée.

Vote: Unanimité pour.

3: Participation aux frais de fonctionnement (Clis de Rostrenen):

Faisant suite à une demande de l'OGEC de Rostrenen, qui scolarise un enfant de Maël-Carhaix en Clis (classe d'inclusion scolaire).

La commune de résidence se doit de participer aux frais de fonctionnement dans la mesure où la commune ne propose pas de structure équivalente.

Montant de la participation: 650.55 €.

Vote : unanimité pour.

4: Montant contingent incendie:

Sur les bases reçues du SDIS 22 la contribution de la commune s'élève à : 27.994,54 € pour l'année 2015.

Vote: Unanimité pour.

5: Etude des demandes de subventions 2015:

Associations Maël-Carhaisiennes:

Sports et loisirs seniors: 100€ / Club cyclo : 250 € / Danserien Kreiz-Breiz: 360 € / Kalon-Breiz : 100 € / Amicale des sapeurs pompiers : 150 € / Animation Touristique: 400 €
FNACA, anciens d'Algérie: 200 € / JSKB : 200€ / USMC: 2.700€ / Société de chasse : 400 €
Association de pêche: 300€ / Liorzhou Kervézenec (promotion du jardin): 6.000€ / Liorzhou de Kervézenec (participation tiers à l'emploi): 8.000€ / Balerien: 100€ / Parents d'élèves école publique: 100€ / La Pierre Bleue: 100€ / Office Des Sports: 2.916 € / Jeune Théâtre des Aînés 100 € .

Plus toutes les subventions accordées aux associations extérieures à la commune.

Total des subventions accordées pour 2015: 38.097,62 € .

Vote: Unanimité pour

Concernant les futures demandes: Sachant que l'attribution n'est pas automatique. Il sera désormais demandé de joindre le bilan financier à la demande de subvention. Sinon elle ne sera pas étudiée.

6: Budgets : Commune.

Le compte de gestion 2014 a été approuvé.

Compte Administratif 2014 :

En fonctionnement: Il apparaît un excédent à la clôture de 358.961,68 €, qui sera affecté en recette

d'investissement sur 2015.

En Investissement : un déficit de 39.993,85 € sera reporté en dépense d'investissement sur 2015.

Budget Primitif 2015:

En fonctionnement: Il est programmé en dépenses:1.220.000€ et s'équilibre en recettes au même montant.

En investissement: Dépenses et recettes s'équilibrent à 1.616.000 € avec de gros projets : (nouveaux vestiaires / extension maison médicale /voirie 2015 /rénovation salle polyvalente / matériel informatique /éventuelle acquisition O H S /)

Un emprunt sera contracté,pour financer les nouveaux vestiaires de foot.

Assainissement.

Le compte de gestion 2014 à été approuvé.

Compte Administratif 2014:

- en fonctionnement: il apparaît un excédent a la clôture de 40.644,71 € qui sera conservé en recette de fonctionnement en 2015,pour faire face aux amortissements.
- en investissement:il apparaît un excédent a la clôture de 137.314,83 € que l'on retrouvera en recette d'investissement en 2015.

Budget Primitif 2015

- en fonctionnement,les dépenses et les recettes s'équilibrent à 186.000€
 - En investissement,dépenses et recettes s'équilibrent aussi à 290.000 €
- avec une possibilité de lancer des travaux de renouvellement de réseaux à hauteur de 219.339,91 €

Lotissement.

Le compte de gestion 2014 a été approuvé.

Compte Administratif 2014: Excédent à la clôture de 107.566,20 euros,destinés à terminer les travaux qui s'élèveront au total à:280.000 €

Budget Primitif 2015: Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent à 560.000€ (intégration des différentes écritures d'ordre,des travaux restants à réaliser,des ventes et du déficit à prendre en charge par la commune)

Questions diverses:

Elections Départementales: les tours de garde ont été établis.

Repas du budget: il aura lieu le vendredi 27 Mars a 20 h à la salle polyvalente « Arc en Ciel »